



Synthèse de l'affectation du territoire public de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean^{1 2}

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
02-079	Pépinière de Normandin	Simple	3,8	0,0	Utiliser le territoire à des fins de production de plants forestiers.	Utilisation spécifique	Aucun
02-076	Projet de bleuetière de type forêt-bleuet	Éclaté (9 sous-zones)	12,4	0,0	Utiliser prioritairement le territoire à des fins de bleuetière de type forêt-bleuet.	Utilisation prioritaire projetée	Aucun
02-086	Projet du réservoir Pikauba (régularisation des crues du lac Kénogami)	Simple	18	0,0	Utiliser prioritairement le territoire à des fins de réservoir de rétention des crues.	Utilisation prioritaire projetée	Aucun
02-092	Projet de parc éolien (partie)	Simple	34	0,0	Utiliser prioritairement le territoire à des fins d'exploitation de l'énergie éolienne.	Utilisation prioritaire projetée	<ul style="list-style-type: none">Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités de chasse et de pêche.Harmoniser le projet de parc éolien avec les utilisations existantes.

¹ Proportion du zonage affecté, soit 104 499 km².

² Cette synthèse de l'affectation est le résultat d'une mise à jour des orientations gouvernementale du PATP du Saguenay–Lac-Saint-Jean approuvées le 18 avril 2012 (décret numéro 389-2012), laquelle intègre les modifications d'affectation apportées dans de cadre de la mise à jour du PATP du Saguenay–Lac-Saint-Jean approuvé le *jour mois année (décret numéro xx xxxx)*.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<ul style="list-style-type: none">Minimiser les répercussions de l'exploitation de l'énergie éolienne sur les oiseaux de proie, les chiroptères et la grive de Bicknell.
02-099	Projet de bleuetières sous responsabilité autochtone	Simple	0,8	0,0	Utiliser prioritairement le territoire à des fins de bleuetières de type forêt-bleuet dans un contexte de mise en valeur des activités autochtones.	Utilisation prioritaire projetée	<ul style="list-style-type: none">Rechercher l'harmonisation avec les activités autochtones lors de la mise en valeur du potentiel agricole.
02-077	Potentiel pour la culture du bleuet	Éclaté (5 sous-zones)	54,3	0,1	Utiliser prioritairement le territoire à des fins de bleuetières de type forêt-bleuet.	Utilisation prioritaire	<ul style="list-style-type: none">Rechercher l'harmonisation avec les activités usuelles lors de la mise en valeur du potentiel agricole.
02-078	Forêts d'enseignement et de recherche	Éclaté (3 sous-zones)	34	0,0	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources pour l'enseignement et la recherche en sciences forestières et dans les domaines connexes.	Utilisation prioritaire	Aucun
02-080	Centre touristique du Lac-Kénogami	Simple	5,3	0,0	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources à des fins récréatives et touristiques.	Utilisation prioritaire	Aucun
02-082	Mont-Valin nord-ouest	Simple	14	0,0	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources	Utilisation prioritaire	Aucun



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					à des fins récréatives et touristiques.		
02-083	Forêt Normandin	Simple	46,7	0,0	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources à des fins d'aménagement forestier et de culture du bleuet.	Utilisation prioritaire	Aucun
02-100	Zone d'intérêt minier	Simple	42,6	0,0	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources à des fins d'exploitation minière.	Utilisation prioritaire	Aucun
02-111	Partie des lacs et rivières exploités à des fins de production hydroélectrique	Simple	1 642,4	1,5	Utiliser le territoire et les ressources à diverses fins, notamment récréatives et touristiques, en tenant compte des activités de production hydroélectrique (qui incluent la gestion des eaux retenues).	Utilisation multiple modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">• Favoriser le développement d'activités récréotouristiques sécuritaires pour les personnes et les biens, et compatibles avec les activités d'exploitation des réservoirs et des rivières servant à des fins de production hydroélectrique et de gestion des eaux retenues.• Adapter la gestion du territoire public et des ressources naturelles afin que les activités d'exploitation hydroélectrique, à partir des réservoirs et des



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							rivières (lesquelles incluent des équipements connexes tels les barrages, les digues, les centrales et les évacuateurs de crues), de même que la gestion des eaux retenues, soient assurées.
02-032	Projet de site patrimonial innu des rivières Pérignonka et Manouane	Simple	1,6	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">Maintenir le caractère patrimonial innu.Valoriser les vestiges qui témoignent de l'occupation humaine préhistorique et historique.Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales.Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-033	Projet de site patrimonial innu du lac Alex	Simple	119,7	0,1	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du	Utilisation multiple	<ul style="list-style-type: none">Maintenir le caractère patrimonial innu.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					caractère patrimonial innu de la zone.	modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">• Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales.• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers.• Maintenir les conditions essentielles à la protection de l'habitat du touladi.• Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-034	Projet de site patrimonial innu du lac Tchitogama	Simple	0,5	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir le caractère patrimonial innu.• Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales.• Valoriser les vestiges qui témoignent de l'occupation



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							humaine préhistorique et historique. <ul style="list-style-type: none">Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-035	Projet de site patrimonial innu de la rivière Mistassibi Nord-Est	Simple	23,1	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">Maintenir le caractère patrimonial innu.Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales.Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers.Maintenir les conditions essentielles à la protection de l'habitat du touladi.Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-036	Projet de site patrimonial innu du lac des Cygnes	Simple	36,6	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">Maintenir le caractère patrimonial innu.Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales.Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-037	Projet de site patrimonial innu du lac aux Rats	Simple	4,6	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">Maintenir le caractère patrimonial innu.Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales.Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
02-038	Projet de site patrimonial innu du lac Élaine	Simple	14,5	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">Maintenir le caractère patrimonial innu.Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales.Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-039	Projet de site patrimonial innu du lac aux Écorces	Simple	0,3	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">Maintenir le caractère patrimonial innu.Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales.Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-040	Projet de site patrimonial innu de	Simple	3,1	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du	Utilisation multiple	<ul style="list-style-type: none">Maintenir le caractère patrimonial innu.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
	la rivière aux Écorces				caractère patrimonial associé à la pratique des activités autochtones.	modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">• Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales.• Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-084	Partie de projet de site patrimonial innu du lac Onistagane	Simple	90,8	0,1	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu.	Utilisation multiple modulée projetée	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir le caractère patrimonial innu.• Valoriser les vestiges qui témoignent de l'occupation humaine, préhistorique et historique.• Rechercher l'harmonisation des usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales.• Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-085	Partie du projet de parc régional éclaté	Éclaté	19,5	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant	Utilisation multiple	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
		(4 sous-zones)			la mise en valeur des activités récréatives.	modulée projetée	<p>des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives ou touristiques.</p> <ul style="list-style-type: none">• Maintenir les conditions essentielles à la protection de la ouananiche.• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers (portion de territoire couverte par les zones d'aménagement, sous-zone 02).
02-045	Projet de pourvoirie avec droits exclusifs	Simple	33,6	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir les conditions essentielles à l'habitat de l'omble de fontaine.• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers.
02-026	Zones d'aménagement de l'habitat du caribou forestier	Éclaté (10 sous-zones)	17 647,13	16,9	Utiliser le territoire et les ressources tout en assurant la protection des espèces vulnérables,	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					notamment du caribou forestier.		population du caribou forestier; <ul style="list-style-type: none">Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.
02-029	Zones d'aménagement de l'habitat du caribou forestier et potentiel éolien mesuré	Simple	302,8	0,3	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, tout en assurant la protection des espèces vulnérables, dont le caribou forestier.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers.Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.Minimiser les répercussions de l'exploitation de l'énergie éolienne sur les oiseaux de proie, les chiroptères et la grive de Bicknell.
02-031	Secteurs archéologiques	Éclaté (8 sous-zones)	61,0	0,1	Utiliser le territoire et les ressources tout en préservant et en mettant en valeur le patrimoine archéologique de la zone.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Valoriser les vestiges qui témoignent de l'occupation humaine, préhistorique et historique.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
02-041	Pourvoiries à droits exclusifs	Éclaté (17 sous-zones)	2 271,9	2,2	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréotouristique.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de chasse et de pêche.• Maintenir les conditions essentielles aux habitats de l'omble de fontaine, du touladi et de l'omble chevalier.• Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<ul style="list-style-type: none">Intégrer la possibilité de mise en valeur du potentiel éolien.
02-044	Pourvoiries à droits exclusifs et potentiel éolien mesuré	Éclaté (3 sous-zones)	107,1	0,1	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de chasse et de pêche.Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.Maintenir les conditions essentielles aux habitats de l'omble de fontaine.Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers.Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.</p> <ul style="list-style-type: none">Minimiser les répercussions de l'exploitation de l'énergie éolienne sur les oiseaux de proie, les chiroptères et la grive de Bicknell.
02-046	Réserve faunique Ashuapmushuan	Simple	3 922,8	3,8	Utiliser le territoire et les ressources naturelles dans un contexte de mise en valeur de la faune et des activités autochtones.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités de chasse et de pêche.Intégrer les activités innues et leur potentiel de mise en valeur.Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives ou touristiques.Rechercher l'harmonisation des usages lors de la mise en valeur des activités



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							autochtones et du potentiel minier. <ul style="list-style-type: none">• Valoriser les vestiges qui témoignent de l'occupation humaine, préhistorique et historique.• Intégrer la possibilité de mise en valeur du potentiel éolien.
02-047	Réserve faunique des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi	Simple	9,7	0,0	Utiliser le territoire et les ressources naturelles dans un contexte de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités de pêche.• Intégrer la possibilité de mise en valeur du potentiel minier.
02-048	Partie nord de la réserve faunique des Laurentides	Simple	868,84	0,8	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités de chasse et de pêche.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							reconnus pour leur soutien aux activités récréatives ou touristiques.
02-049	Partie de la zec Borgia	Simple	0,2	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de pêche.
02-050	Partie de la zec Buteux-Bas-Saguenay	Simple	56,1	0,1	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.• Maintenir les conditions essentielles à la restauration de la sapinière à bouleau jaune de l'est.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
02-051	Partie de la zec Chauvin	Simple	339,1	0,3	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche.• Maintenir les conditions essentielles à l'habitat de l'omble de fontaine.• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers (portion de territoire couverte par les zones d'aménagement du caribou forestier).• Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							important aux activités récréatives. • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.
02-052	Partie de la zec de la Lièvre	Simple	810,5	0,8	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche. • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives.
02-053	Partie de la zec de L'Anse-Saint-Jean	Simple	54	0,1	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche. • Maintenir les caractéristiques d'un



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.</p> <ul style="list-style-type: none">• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.• Maintenir les conditions essentielles à la restauration de la sapinière à bouleau jaune de l'est.
02-054	Partie de la zec de la Rivière-aux-Rats	Simple	1 715,8	1,6	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche.• Maintenir les conditions essentielles à l'habitat du touladi.• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>forestiers (portion de territoire couverte par les zones d'aménagement du caribou forestier).</p> <ul style="list-style-type: none">Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives.
02-055	Partie de la zec des Passes	Simple	1 241,1	1,2	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche.Maintenir les conditions essentielles aux habitats du touladi et de l'omble chevalier.Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers (portion de territoire couverte par les



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>zones d'aménagement du caribou forestier).</p> <ul style="list-style-type: none">• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.• Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel minier.
02-056	Partie de la zec du Lac-au-Sable	Simple	8,7	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<ul style="list-style-type: none">Maintenir les conditions essentielles à la restauration de la sapinière à bouleau jaune de l'est.
02-057	Partie de la zec du Lac-Brébeuf	Simple	274,2	0,3	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche.Maintenir les conditions essentielles aux habitats du touladi et de l'omble chevalier.Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<ul style="list-style-type: none">Maintenir les conditions essentielles à la restauration de la sapinière à bouleau jaune de l'est
02-058	Partie de la zec du Lac-de-la-Boîteuse	Simple	365,8	0,4	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche.Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives.
02-059	Partie de la zec Kiskissink	Simple	2,4	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de chasse et de pêche.Mettre en valeur les investissements sylvicoles et la sylviculture intensive du projet Triade en tenant



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							compte du contexte de mise en valeur de la faune.
02-060	Partie de la zec Mars-Moulin	Simple	299	0,3	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives.
02-061	Partie de la zec Martin-Valin	Simple	1 105,9	1,1	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique, récréatif et touristique.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche.• Maintenir les conditions essentielles à l'habitat de l'omble de fontaine.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<ul style="list-style-type: none">• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers (portion de territoire couverte par des zones d'aménagement du caribou forestier).• Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives ou touristiques.• Intégrer la possibilité de mettre en valeur les potentiels récréatifs et touristiques.• Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
02-062	Partie de la zec Nordique	Simple	10,2	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche.• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers.• Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.• Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial et des équipements collectifs (point de vue, belvédère, débarcadère, sentier, etc.) qui



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>soutiennent les activités récréatives.</p> <ul style="list-style-type: none">• Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.
02-063	Partie de la zec Onatchiway-Est	Simple	1 324,8	1,3	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de conservation et de mise en valeur du potentiel faunique, récréatif et touristique.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche.• Maintenir les conditions essentielles à l'habitat de l'omble de fontaine.• Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>aux activités récréatives ou touristiques.</p> <ul style="list-style-type: none">• Intégrer la possibilité de mettre en valeur les potentiels récréatifs.
02-064	Rivières à saumon	Éclaté (4 sous-zones)	56,9	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans une perspective de mise en valeur de la faune à des fins récréatives.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Assurer le maintien de l'habitat du saumon et de l'omble de fontaine anadrome.• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.• Intégrer la possibilité de mettre en valeur les autres potentiels récrétouristiques



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							complémentaires des activités fauniques.
02-065	Partie de rivières à ouananiche	Éclaté (3 sous-zones)	105,5	0,1	Utiliser le territoire et les ressources dans une perspective de mise en valeur de la ouananiche à des fins récréatives.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Assurer le maintien de l'habitat de la ouananiche.Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.Intégrer la possibilité de mettre en valeur les autres potentiels récrétouristiques complémentaires des activités fauniques.
02-066	Partie nord de la réserve faunique des Laurentides et potentiel éolien	Simple	480,6	0,5	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche.Maintenir la qualité des paysages visibles à partir



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.</p> <ul style="list-style-type: none">• Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.• Minimiser les répercussions de l'exploitation de l'énergie éolienne sur les oiseaux de proie, les chiroptères et la grive de Bicknell.
02-067	Partie de la zec de L'Anse-Saint-Jean et potentiel éolien mesuré	Simple	112	0,1	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche.• Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.</p> <ul style="list-style-type: none">• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.• Minimiser les répercussions de l'exploitation de l'énergie éolienne sur les oiseaux de proie, les chiroptères et la grive de Bicknell.
02-068	Partie de la zec du Lac-au-Sable et potentiel éolien mesuré	Simple	8,2	0,0	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives.</p> <ul style="list-style-type: none">Minimiser les répercussions de l'exploitation de l'énergie éolienne sur les oiseaux de proie, les chiroptères et la grive de Bicknell.
02-069	Partie de la zec du Lac-Brébeuf et potentiel éolien mesuré	Simple	117,8	0,1	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche.Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives.</p> <ul style="list-style-type: none">Minimiser les répercussions de l'exploitation de l'énergie éolienne sur les oiseaux de proie, les chiroptères et la grive de Bicknell.
02-070	Partie de la zec Mars-Moulin et potentiel éolien mesuré	Simple	47,1	0,0	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique et récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche.Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives.</p> <ul style="list-style-type: none">Minimiser les répercussions de l'exploitation de l'énergie éolienne sur les oiseaux de proie, les chiroptères et la grive de Bicknell.
02-071	Lacs à usages multiples	Éclaté (2 sous-zones)	1 067,2	1,1	Utiliser le territoire et les ressources, notamment énergétiques, dans un contexte de mise en valeur du potentiel faunique, récréatif et touristique.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Tenir compte de l'exploitation hydroélectrique des réservoirs.Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de pêche.Maintenir l'habitat de la ouananiche.Protéger l'eau comme ressource propice aux activités récrétouristiques et à la consommation humaine.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
02-072	Partie amont de la rivière Saguenay	Simple	97,8	0,1	Utiliser le territoire et les ressources, notamment énergétiques, dans un contexte de développement récréotouristique.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Tenir compte de l'exploitation hydroélectrique de la rivière.• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel récréotouristique.• Protéger l'eau comme ressource propice aux activités récréotouristiques.
02-073	Partie de rivières à usages multiples	Éclaté (4 sous-zones)	462,1	0,5	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel récréatif.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.• Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de pêche.• Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers dans les portions de territoire couvertes par le plan d'aménagement du caribou forestier.</p> <ul style="list-style-type: none">• Tenir compte de l'exploitation hydroélectrique de la rivière Pérignonka.
02-074	Territoire public intramunicipal hors CAAF	Simple	6 930,4	6,6	Utiliser le territoire et les ressources conformément aux préoccupations et aux besoins locaux et régionaux tout en préservant les habitats et les milieux sensibles.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la pérennité des terres et des ressources naturelles;• Maintenir la diversité biologique et les habitats des espèces sensibles, menacées ou vulnérables (garrot d'Islande, faucon pèlerin, omble chevalier, ouananiche, saumon, aster d'Anticosti) ainsi que la protection des milieux humides.• Assurer l'accessibilité aux terres du domaine de l'État (y compris le milieu



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							hydrique) et aux activités fauniques. <ul style="list-style-type: none">• Maintenir l'intégrité du territoire.• Assurer la protection des sources d'eau potable, y compris les aquifères.• Maintenir la qualité des paysages.• Tenir compte de l'exploitation hydroélectrique.
02-075	Territoire rapproché	Simple	1 824,4	1,8	Utiliser le territoire et les ressources en complémentarité avec les préoccupations et les besoins locaux et régionaux tout en préservant les habitats et les milieux sensibles.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir les conditions essentielles à la protection de l'habitat de la ouananiche et du touladi.• Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.• Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.</p> <ul style="list-style-type: none">Assurer l'accessibilité aux terres du domaine de l'État (y compris le milieu hydrique) et aux activités de nature faunique.Considérer les potentiels récrétouristiques dans les interventions industrielles.Assurer la protection des sources d'eau potable et des aquifères.Rechercher l'harmonisation des usages lors de la mise en valeur des potentiels miniers.
02-093	Potentiel éolien mesuré	Simple	192,4	0,2	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							<ul style="list-style-type: none">Minimiser les répercussions de l'exploitation de l'énergie éolienne sur les oiseaux de proie, les chiroptères et la grive de Bicknell.
02-094	Territoire résiduel nordique exclu de l'exploitation forestière	Éclaté (2 sous-zones)	6 348,9	6,0	Utiliser le territoire et les ressources tout en assurant la protection des espèces vulnérables, notamment le caribou forestier et la mise en valeur du patrimoine culturel innu.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population de caribous forestiers.Adapter les interventions de mise en valeur des activités fauniques, récréatives et éducatives de façon à protéger le potentiel de mise en valeur du patrimoine culturel innu pour le territoire concerné par le projet de parc innu et du site patrimonial de la rivière Betsiamites.Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							pour le territoire concerné par le projet de parc innu.
02-101	Zones à enjeux fauniques	Éclaté	796,4	0,8	Utiliser le territoire et les ressources tout en favorisant le maintien de la qualité des zones à enjeux fauniques reconnues régionalement pour leur valeur biologique ou sociale.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Maintenir les conditions essentielles à la protection de l'habitat du touladi ou de l'omble chevalier.
02-110	Zones à enjeux fauniques en territoires fauniques structurés	Éclaté	335,3	0,3	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréotouristique, tout en favorisant le maintien de la qualité des zones à enjeux fauniques reconnues régionalement pour leur valeur biologique ou sociale.	Utilisation multiple modulée	<ul style="list-style-type: none">Maintenir les conditions essentielles à la protection de l'habitat du touladi ou de l'omble chevalier.Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche.Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
							important des activités récréatives ou touristiques.
02-095	Territoire résiduel	Éclaté (3 sous-zones)	38 083,8	36,4	Utiliser le territoire et les ressources.	Utilisation multiple	Aucun
02-002	Projet de réserve écologique	Éclaté (2 sous-zones)	11	0,0	Préserver intégralement des milieux naturels présentant des caractéristiques écologiques distinctives ou représentatives, tout en permettant la recherche scientifique et l'éducation.	Protection stricte projetée	Aucun
02-021	Projets d'écosystème forestier exceptionnel	Éclaté (3 sous-zones)	10	0,02	Préserver les écosystèmes forestiers qui présentent un intérêt particulier en regard de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère rare ou ancien.	Protection stricte projetée	Aucun
02-027	Projet de parc innu du lac Connely	Simple	72,7	0,1	Préserver un territoire représentatif de la région naturelle des Collines de Girardville, notamment en raison de sa diversité biologique, tout en favorisant la mise en	Protection stricte projetée	<ul style="list-style-type: none">Adapter les interventions de mise en valeur des activités fauniques, récréatives et éducatives de façon à protéger le



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					valeur du patrimoine culturel innu et en le rendant accessible au public à des fins d'éducation et de récréation.		potentiel de mise en valeur du patrimoine culturel innu. <ul style="list-style-type: none">Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-028	Projet de parc innu des monts Otish	Simple	2 812,7	2,7	Préserver un territoire représentatif des régions naturelles des hautes-terres de Mistassini, de la Dépression du lac Manouane et du Massif de la Manouanis, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en favorisant la mise en valeur du patrimoine culturel innu et en le rendant accessible au public à des fins d'éducation et de récréation.	Protection stricte projetée	<ul style="list-style-type: none">Adapter les interventions de mise en valeur des activités fauniques, récréatives et éducatives de façon à protéger le potentiel de mise en valeur du patrimoine culturel innu.Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-096	Territoire d'intérêt C-41 (Petite-Rivière-Croche)	Simple	11,8	0,0	Préserver un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides méridionales, notamment de la région naturelle du Massif de la	Protection stricte projetée	Aucun



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					Windigo, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.		
02-097	Territoire d'intérêt D-11 (Praslin)	Simple	75,6	0,1	Préserver un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment de la région naturelle du Massif de la Manouanis, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.	Protection stricte projetée	Aucun
02-103	Projet d'agrandissement de la réserve aquatique projetée du lac au Foin	Éclaté	24,3	0,0	Préserver la biodiversité d'un milieu aquatique d'eau douce, représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment des régions naturelles des Collines de Girardville, de la Dépression du lac Manouane et des Collines du lac Périponka ainsi que du milieu terrestre adjacent, tout en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Protection stricte projetée	Aucun



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
02-106	Projet d'agrandissement de la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan	Simple	0,4	0,0	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.	Protection stricte projetée	Aucun
02-107	Projet d'agrandissement de la réserve de biodiversité projetée du lac Onistagane	Éclaté	319,3	0,3	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment de la région naturelle de la Dépression du lac Manouane et des collines du lac Péribonka, tout en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Protection stricte projetée	Aucun
02-108	Réserve de biodiversité projetée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan	Éclaté	2 293,2 ³	2,2	Préserver un habitat essentiel pour la conservation du caribou forestier tout en assurant la préservation de la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif des provinces naturelles des	Protection stricte projetée	Aucun

³ Superficie finale après intégration à la couche d'affectation (simplification du découpage).



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					Laurentides centrales et des hautes-terres de Mistassini.		
02-042	Refuges biologiques	Éclaté	1 286,5	1,2	Préserver de vieilles forêts afin de contribuer au maintien de la biodiversité leur étant associée, et ce, en raison des attributs écologiques qui la caractérisent.	Protection stricte	Aucun
02-007	Réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan	Simple	212,3	0,2	Préserver la biodiversité d'un milieu aquatique d'eau douce représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment de la région naturelle de la Dépression du lac Manouane ainsi que le milieu terrestre adjacent, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.	Protection stricte	Aucun
02-008	Réserve de biodiversité de la vallée de la rivière Sainte-Marguerite	Simple	294,7	0,3	Préserver la biodiversité d'un milieu aquatique d'eau douce, représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment des régions naturelles du fjord du Saguenay et des monts	Protection stricte	Aucun



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					Valin, ainsi que du milieu terrestre adjacent, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.		
02-010	Réserve de biodiversité Akumunan	Simple	199,6	0,2	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment de la région naturelle Mont Valin, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.	Protection stricte	Aucun
02-012	Réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan	Simple	87,7	0,1	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.	Protection stricte	Aucun
02-013	Partie de la réserve de la biodiversité projetée du lac Onistagane et partie du projet de site patrimonial du lac Onistagane	Simple	666,8	0,6	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment de la région naturelle de la Dépression du lac Manouane et des	Protection stricte	Aucun



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					Collines du lac Péribonka, tout en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.		
02-014	Réserve de biodiversité projetée du lac Plétipi	Simple	687,7	0,7	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment de la région naturelle des monts Otish, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.	Protection stricte	Aucun
02-016	Partie de la réserve de biodiversité projetée des Montagnes-Blanches	Simple	935,5	0,9	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.	Protection stricte	Aucun
02-017	Réserve de biodiversité projetée du Plateau-de-la-Pierriche	Simple	290,2	0,3	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides méridionales, tout en permettant l'accès	Protection stricte	Aucun



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					au public, principalement à des fins récréatives.		
02-018	Réserve de biodiversité des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache	Simple	122,2	0,1	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides méridionales, notamment de l'ensemble physiographique des Buttes du lac des Commissaires, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.	Protection stricte	Aucun
02-001	Réserve écologique	Éclaté (3 sous-zones)	24,1	0,0	Préserver intégralement des milieux naturels présentant des caractéristiques écologiques distinctives ou représentatives, tout en permettant la recherche scientifique et l'éducation.	Protection stricte	Aucun
02-003	Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent	Simple	157,7	0,2	Préserver la biodiversité du milieu marin rare ou exceptionnel.	Protection stricte	Aucun
02-004	Parc national de la Pointe-Taillon	Simple	96,6	0,1	Préserver le territoire représentatif de la région des basses-terres du Saguenay–Lac-Saint-	Protection stricte	Aucun



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					Jean, notamment en raison de sa diversité biologique, tout en le rendant accessible aux Innus pour la pratique de leurs activités et au public à des fins éducatives et récréatives.		
02-005	Parcs nationaux	Éclaté (2 sous-zones)	426,2	0,4	Préserver les territoires représentatifs des régions naturelles du Québec (fjord du Saguenay, massif des Laurentides du Nord et massif des monts Valin), notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public à des fins éducatives et de récréatives.	Protection stricte	Aucun
02-009	Réserve aquatique projetée du lac au Foin et projet de site patrimonial du lac au Foin	Simple	170,4	0,2	Préserver la biodiversité d'un milieu aquatique d'eau douce, représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment des régions naturelles des Collines de Girardville, de la Dépression du lac Manouane et des Collines du lac Périonka ainsi que	Protection stricte	Aucun



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					du milieu terrestre adjacent, tout en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.		
02-011	Réserve de biodiversité des drumlins du lac Clérac	Simple	369,4	0,4	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment de la région naturelle de la Dépression du lac Manouane, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.	Protection stricte	Aucun
02-015	Réserve de biodiversité du Plateau-du-Lac-des-Huit-Chutes	Simple	102,1	0,1	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.	Protection stricte	Aucun
02-019	Partie de la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish	Simple	107,7	0,1	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des hautes-terres de Mistassini, tout en	Protection stricte	Aucun



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
					permettant l'accès au public, principalement à des fins récréatives.		
02-020	Écosystèmes forestiers exceptionnels	Éclaté (14 sous-zones)	62,2	0,1	Préserver les écosystèmes forestiers présentant un intérêt particulier sur le plan de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère rare ou ancien.	Protection stricte	Aucun
02-022	Refuge faunique	Simple	2,8	0,0	Préserver l'intégrité d'un habitat faunique (halte migratoire), principalement de la bernache du Canada et de l'oie des neiges, reconnu régionalement ou à l'échelle de la province pour sa productivité et sa densité.	Protection	Aucun
02-023	Aire de confinement du cerf de Virginie	Simple	29	0,0	Sauvegarder l'habitat du cerf de Virginie.	Protection	Aucun
02-024	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques et habitat du rat musqué	Éclaté (32 sous-zones)	68,3	0,0	Sauvegarder l'habitat de la sauvagine et du rat musqué.	Protection	Aucun



Plan d'affectation du territoire public

Nº de zone	Nom de zone	Type de zone	Superficie (km ²)	% du territoire public régional	Orientation gouvernementale		
					Intention	Vocation	Objectifs spécifiques
02-025	Héronnière et colonie d'oiseaux	Éclaté (8 sous-zones)	7,9	0,0	Sauvegarder l'habitat du grand héron et une colonie de goélands argentés.	Protection	Aucun
02-030	Projet d'écosystème forestier exceptionnel du lac Wipi	Simple	1,5	0,0	Affectation différée.	Affectation différée	Aucun
02-089	Projet d'Innu Assi du lac Ashuapmushuan	Simple	133,8	0,1	Report de la décision pour ce territoire susceptible d'être retranché du domaine de l'État.	Affectation différée	<ul style="list-style-type: none">Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-090	Projet d'Innu Assi de Pointe-Racine et les îles	Simple	7,7	0,0	Report de la décision pour ce territoire susceptible d'être retranché du domaine de l'État.	Affectation différée	<ul style="list-style-type: none">Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-091	Projet d'Innu Assi du lac Onistagane	Simple	6,9	0,0	Report de la décision pour ce territoire susceptible d'être retranché du domaine de l'État.	Affectation différée	<ul style="list-style-type: none">Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.



Répartition du territoire public du Saguenay—Lac-Saint-Jean selon les vocations⁴

Vocations	Nombre de zones	Nombre de sous-zones	Superficie (km ²)	Pourcentage du territoire public (%)
Utilisation spécifique	1	0	3,83	0,00
Utilisation prioritaire	11	17	261,6	0,25
Utilisation multiple	1	3	38 083,8	36,44
Utilisation multiple modulée	51	57	53 952,4	51,63
Protection	4	40	108,03	0,10
Protection stricte	33	24	11 939,6	11,42
Affectation différée	4	0	149,88	0,14
Total	105	141	104 499,14	100,00

⁴ Cette répartition du territoire public a été mise à jour à la suite des modifications apportées au PATP dans sa mise à jour approuvée [le à venir](#).